L’ECOLE PRIMAIRE AU XIX ème SIECLE

H 10 Comment l’école laÏque, gratuite et obligatoire s’est-elle construite ?

A/ L’école avant la IIIème République :

L’homme qui n’est pas réellement libre est celui qui ne sait pas lire, écrire et compter car il n’est pas indépendant.

Il peut acquérir sa liberté en allant à l’école pour s’instruire.

Tout au long du XIX ème siècle les gouvernements successifs essaient de généraliser la scolarisation.

* 1791, on recommande un enseignement gratuit et laïc.
* Sous la Restauration, Louis XVIII demande à chaque commune d’offrir une instruction gratuite à tous les enfants.
* En 1833, la loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à entretenir une école de garçon et à employer un instituteur.
* En 1850, la loi Falloux rappelle l’importance de l’éducation religieuse et rend obligatoire l’ouverture d’une école pour filles dans les communes de plus de 800 habitants.

B/ Une fréquentation de l’école irrégulière :

Tout au long du XIXème siècle, la scolarisation se généralise. Mais la fréquentation de l’école reste irrégulière, notamment parce que beaucoup d’enfants travaillent.

De plus, le nombre d’écoles est insuffisant.

C/ Les lois Jules Ferry de 1881 et de 1882 :

Ce n’est qu’avec les lois de 1881 et de 1882, proposées par Jules Ferry, que l’école devient obligatoire et gratuite pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans. Le caractère laïc de l’école est aussi inscrit dans la loi.